

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 29 mai 2012 à 20h30 à l'hôtel de ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Tom Howard, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent : le directeur général.

À 19h40, tous les membres du conseil étant présents et renonçant à l'avis de convocation,

**12-05-1123**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Engagement d'un col bleu- journalier
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par Thomas Howard  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

**12-05-1124**

**ENGAGEMENT D'UN COL BLEU- JOURNALIER**

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage M. Bruno Galipeau à titre de journalier. Les dispositions de la convention collective s'appliquent.

Adoptée

**12-05-1125**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*